



# INSCRIPTION en CRÈCHE



**Pôle Population - Service Affaires-Générales / Elections – Porte C – 1<sup>er</sup> étage  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption et le jeudi jusqu'à 19h30.**

Possibilité de saisir une **pré inscription en ligne** et de **prendre un rendez vous** avec la mairie via les formulaires accessibles sur le site de la mairie du 7<sup>ème</sup> [www.mairie07.paris.fr](http://www.mairie07.paris.fr) rubrique Accueil – mes démarches – Parents du 7<sup>ème</sup> – Petite Enfance – Démarches d'inscription en ligne – Formulaire en ligne

## CONDITIONS

- Les parents, ou l'un des parents, doivent habiter le 7<sup>ème</sup> arrondissement.
- La personne qui inscrit l'enfant doit exercer l'autorité parentale.
- L'inscription est ouverte à compter du **6<sup>ème</sup> mois de grossesse** ou de la décision attribuant la garde de l'enfant en vue de son adoption.

## JUSTIFICATIFS à FOURNIR (originaux)

- **Un justificatif de domicile de moins de trois mois du titulaire de l'autorité parentale**
  - Soit la dernière facture d'électricité ou de gaz
  - OU la dernière facture de téléphone fixe
  - OU la dernière quittance de loyer
  - Le justificatif de domicile peut également être :
    - Pour les gardien(nes) : le contrat de travail
    - En cas de déménagement récent : le titre de propriété ou le nouveau contrat de location
    - Pour les personnes hébergées : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, la photocopie de sa pièce d'identité, un des justificatifs de domicile ci-dessus mentionnés, et un document au nom de l'hébergé(e).
  
- **Les 3 derniers bulletins de salaire des deux parents OU le dernier avis d'imposition**
  
- **Une pièce d'identité des deux parents et le livret de famille s'il existe des frères et sœurs.**
  
- **Document concernant l'enfant à inscrire :**
  - Si l'enfant est né : le livret de famille des parents ou la copie intégrale de son acte de naissance
  - Si l'enfant est à naître : le certificat de grossesse